

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association française d'histoire économique
(7 décembre 2019)**

Présents : A. Conchon, G. Daudin, L. Herment

P. Baubeau, C. Bourgeois, Z. Bregianni, L. Charles, S. Dormard, A. Drach, C. d'Ercole, P. Fridenson, P. Gervais, E. Grandi, P.-C. Hautcoeur, S. Lloret, M. Martin, M. Martini, N. Mignemi, R. Orange-Leroy, L. Quennouëlle-Corre, V. Rebolledo-Dhuin, F. Rivière, M. Sherman, P. Sicsic, N. Sofia, B. Touchelay, B. Truong-Loi

La séance est ouverte à 11h45 dans la salle Raymond Aron à l'Université Paris Dauphine (Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75016 Paris)

- Rapport financier par Laurent Herment (trésorier)

Bilan

Passif	Montants
Réserve fin 2017	15703,65
Résultat	-695,37
4010	500
4081	4000
Total passif	19508,28
4551	164,61
5121	4865,22
5122	153,71
5123	14205,26
5187	119,48
Total actif	19508,28

Compte de résultat

Compte de Charges	Montants	
6237	529,69	Publications et frais de transcription
6250	500	Frais de la réception organisée à Boston
6251	42,8	Transports
6257	142,52	Repas et pot de l'AG
6260	12,8	frais postaux
6270	262,67	frais bancaires
6281	200	Cotisation IEHA
6570	5000	Bourses pour Boston
6580	100	publications des comptes 2016 et 2017

Total charges	6790,48
Produits	
7560	5975
7681	119,48
7680	0,63
Total produits	6095,11
Résultat	-695,37

Adhésion. 5 adhésions pour 2018 sont intervenues après la clôture de l'exercice. Elles seront enregistrées pour l'année 2019 pour éviter des écritures d'inventaire. Total des adhésions 204

intérêts courus non échus

régularisation d'intérêts sur l'un des comptes.

L'exercice 2018 a été marqué par une nette augmentation des adhésions par rapport aux deux années antérieures. Le nombre d'adhésions s'est élevé à 199 au cours de l'exercice 2018 (voir plus haut compte 7560). C'est un excellent chiffre. Les recettes d'adhésion se montent pour cet exercice de 6.035 euros (dont 60 euros qui ont été remboursés à des adhérents), soit un solde de 5.975 euros. Les cotisations ont donc permis de financer les cinq bourses versées par l'association pour la participation au congrès de Boston (5.000 euros au compte 657), la participation à la réception organisée à Boston par PSE (500 au compte 625, qui ont été payé lors de l'exercice 2019) et une large partie des dépenses courantes.

Plusieurs postes de charges doivent retenir l'attention :

- Le compte 6237 (529,69 euros) correspond aux retranscriptions de la table ronde de l'assemblée générale de 2017. La politique de transcription a été poursuivie durant l'exercice 2019. L'association a les moyens de faire à cette dépense.
- Les dépenses relatives aux frais de déplacements, de représentation et de réception s'élèvent à 685,32 (réception de Boston, déplacements des membres du comité directeur et organisation de l'Assemblée générale de 2018). Les frais de fonctionnement ont donc été réduits au strict minimum.
- Le compte de frais bancaires 262,67 sont plus élevés que les années précédentes en raison de la hausse des frais bancaires et à l'imputation à ce compte des commissions Paypal.
- Les frais divers de gestion courante (100 euros au compte 6580) correspondent aux frais de publication des comptes de 2016 et 2017. Les comptes 2018 présentés ici ont été publiés dans le courant de l'année 2019.
- Les 5.000 euros du compte 6570 correspondent au versement des cinq bourses pour Boston.

L'utilisation de Paypal entraîne une hausse des frais. 66 adhérents (51 membres ordinaires et 15 étudiants) ont utilisé ce module de paiement en 2018. Les sommes encaissées s'élèvent à 1.755 euros, pour des frais se montant à 76,56 euros (soit environ 4.3 % par transaction). Le nombre des adhérents ayant payé par Paypal a augmenté en 2019, comme l'indique l'état provisoire des cotisations pour 2019 (établi le 28 novembre 2019)

Année	Nombre d'adhérents	Montants Paypal	Frais Paypal	Montants chèques	Montants virement	Montant total des adhésions
2018	199	1755	76,56	3015	1100	5870
2019	189	2040	86,09	2490	1890	6420
2020	4	60	2,44	30	30	

Il importe de noter que les montants ne correspondent pas exactement aux adhésions portées dans le compte d'adhésion en raison du reclassement d'une année sur l'autre des cotisations

versées, soit en fin d'année (par exemple cotisation acquittée en 2018 pour 2019), soit en début d'année pour l'exercice passé (par exemple cotisation acquittée en 2019 pour 2018).

L. Herment précise qu'il s'est efforcé :

1° de découpler la gestion des adhérents de la gestion des paiements cotisation. D'un point de vue technique c'est important en ce sens que cela simplifie l'imputation comptable des sommes, tout en préservant l'information (date de paiement, référence des paiements, moyen de paiement).

2° de simplifier la comptabilité au maximum. Il souhaite que le trésorier ne soit plus obligé (ou le moins possible) de gérer des décalages entre les charges et les produits d'une part, et les encaissements et les décaissements d'autre part.

Situation de la trésorerie pour 2019

A ce jour la situation de la trésorerie est excellente.

- L'association dispose de 11.702,53 euros sur le compte courant (dont 8.000 euros pour le versement des deux prix de thèse, 1.000 pour la bourse Jean Heffer et 500 euros pour le prix de la meilleure communication). Il faut donc tablez sur environ 2.700 à 3.000 euros en fin d'année à ce stade.
- Le financement du congrès (buffet, etc.) sera en grande partie assuré par les contributions de différentes universités : Paris 1 (LAMOP et IDHE.S), Paris 3, PSE et Dauphine (DIAL). L'AFHE a réglé 1.920,34 euros d'acompte sur les buffets, somme qui sera remboursée par les subventions allouées par les différents partenaires mentionnés précédemment.
- Le compte d'épargne présente un solde de 19.600,26 euros. En principe il ne sera pas utile de ponctionner ce compte pour faire face aux dépenses du congrès.
- Le second compte d'épargne présente un solde de 154,19 euros.

En dépit des multiples actions menées en 2018 et 2019 (bourses pour le congrès de Boston, Bourse Jean Heffer, prix de la meilleure communication), l'AFHE peut donc se prévaloir d'une réserve financière très importante.

Budget prévisionnel. Excédent ou déficit de trésorerie en fin d'année

	2019	2020	2021
Aide à la publication et transcription	500	4500	500
Ouvrage Congrès 2017			
Réception et déplacement	300	300	1800 (réception WEHC et autres actions)
Frais bancaires et paypal	350	350	350
Divers et cotisations (dont transcriptions)	320	320	320
Réception de Boston	500		
Congrès (organisation)	4500		4500
Bourses et prix	1500	2000 (bourses Heffer)	2500 (bourses Heffer plus prix master)
Aide (journée franco espagnole et université d'été.		1000	
Prix AFHE BNP Paribas	8000		8000

TOTAL décaissements	15970	8470	17970
COTISATIONS	7000	6000	6000
Versement subvention congrès	4000		2000
Versement BNP Paribas	8000		8000
TOTAL encaissements	19000	6000	16000
Excédent (total des encaissements – total des décaissements).	3030	-2470	-1970

Le montant des adhésions 2019 a profité de l'adhésion de *Global warning* pour un montant de 1.000 euros. Les deux exercices potentiellement déficitaires - 2020 et 2021 - devraient absorber les excédents accumulés en 2019. Il faut noter que depuis trois ans, les sommes prévues pour la publication des actes de Toulouse ont été reportées.

L. Herment propose la création de deux bourses J. Heffer, et éventuellement de doter une allocation supplémentaire grâce au financement apporté par *Global warning*. Un tel dispositif permettrait selon lui permettre de développer l'action de l'AFHE en direction de la francophonie

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité (27 suffrages exprimés)

2. Rapport moral par Guillaume Daudin (président de l'AFHE)

• Vie du Comité directeur

G. Daudin rappelle qu'au cours de l'année écoulée, les membres de l'association ont eu la tristesse d'apprendre le décès de son ancien président, Jean Heffer. Un hommage rédigé par Patrick Fridenson est disponible sur le site de l'AFHE. Le comité directeur a tenu à honorer sa mémoire en créant une bourse de recherches à son nom pour cette édition du congrès.

Il est regrettable que les dernières réunions du comité directeur aient rassemblé peu de membres. La facilité de communication par internet et le recours des votes électroniques ont peut-être rendu ces réunions moins attractives. Le bureau a essayé d'utiliser un logiciel de planification de réunions pour fixer les dates longtemps à l'avance. Les résultats n'ont guère été probants. Il importera cependant de trouver une solution permettant de réunir davantage de collègues aux prochaines réunions du comité directeur.

G. Daudin remercie pour leur travail les membres du comité directeur qui ont décidé de ne pas se représenter cette année et qui nous quittent donc : Patrice Baubeau, Gregory Chambon, Véronique Chankowski, Marc Conesa, Claude Diebolt, Clotilde Druelle-Korn, Jean-Michel Minovez, Eric Monnet et Laurent Warlouzet. Leur départ, ajouté au fait qu'Anne Conchon et lui-même deviennent membres de droit du comité directeur, signifient que 11 des 19 collègues qui vont siéger dans la prochaine instance seront de nouveaux élus. Ils représenteront non seulement les quatre périodes historiques, mais aussi les différentes étapes des carrières académiques.

Le comité directeur, y compris les membres de droit, sera désormais composé de 29 personnes, dont 14 appartenant au bureau (un président, un trésorier, un secrétaire, quatre vice-présidents et sept anciens présidents). G. Daudin se demande s'il ne conviendrait pas que l'association entérine l'existence un bureau restreint qui, de facto, prend les décisions au jour le jour dans l'association.

• **Communication et Site Web**

G. Daudin regrette que, pour des raisons de confidentialité, le bureau ait dû renoncer à la liste de diffusion spécifique aux membres de l'association. Grâce au travail du trésorier, il a été cependant possible d'envoyer des messages ciblés, ce qui nous a aidé à obtenir un nombre élevé de cotisations.

La liste `histoire_eco` compte 1428 abonnés, ce qui constitue une augmentation faible mais régulière de leur nombre. Il est possible que ce nombre corresponde à l'ensemble des chercheurs s'intéressant à l'histoire économique en France. 628 messages ont été envoyés de décembre 2018 à novembre 2019, contre 694 les douze mois précédents et 403 en 2009. Le Web 1.0 semble donc avoir atteint un rythme de croisière. G. Daudin remarque que l'association est en revanche très peu présente sur les réseaux sociaux (twitter, facebook...)

La consultation du "WikiAudition" contribue très largement à l'activité du site web de l'AFHE. D'après les chiffres communiqués par Eric Monnet, le nombre de visites et de pages vues en 2019 se situe à un niveau assez semblable que les années précédentes : 203 975 visites 310 000 pages vues en 2019 (sauf décembre), 230 000 et 350 000 environ pour 2018 et 2017.

Les pages les plus vues sont les mêmes que les années précédentes :

- * la page des recrutements (65 000 environ)

- * les informations relayées par la liste `Hist_eco` (35 000 environ)

- * la page d'accueil (15 000 environ).

- * la liste des thèses en histoire économique (2500 environ ont été recensées). Il conviendrait à cet égard de donner une nouvelle impulsion à cette initiative lancée il y a quelques années.

De nombreuses pages comptent environ 500-1000 vues. Les retranscriptions des dernières tables-rondes organisées par l'AFHE (sur les crises sanitaires et sur les archives économiques) ont fait l'objet de quelque 700 consultations. Ce nombre ne prend toutefois pas en compte les messages envoyés aux abonnés de la liste. G. Daudin ajoute à ce titre qu'il serait souhaitable de poursuivre les retranscriptions.

Quant à l'annuaire des membres, il a été difficile de le tenir à jour. G. Daudin suggère de recourir à un prestataire extérieur pour que chaque adhérent ait la possibilité, grâce à un espace personnel, d'actualiser sa fiche. Ce système, qui permettrait de mettre à jour régulièrement l'annuaire, impliquerait d'extraire une partie du site d'Hypothèses.org. Le site EHESS de l'association (`afhe.ehess.fr`) est toujours actif (bien qu'il ne soit plus mis à jour et qu'on ne sache pas qui dispose des codes) et pourrait servir à cela. L'association pourrait sans difficulté supporter une dépense qui se montrait à quelques milliers d'euros. La mise en œuvre de ce système présenterait l'avantage supplémentaire de permettre à chaque adhérent de vérifier s'il est à jour de cotisation et éventuellement de la payer, de vérifier, corriger et supprimer ses données personnelles dans le respect du droit relatif à leur protection. Des considérations techniques et réglementaires imposent en effet de faire preuve de prudence.

Au comité directeur du 4 février 2019 il avait été convenu de définir à l'occasion de cette assemblée générale, une responsabilité spécifique pour la gestion de la communication avec les adhérents. La réflexion est toujours en cours.

• **Rescrit fiscal sur notre caractère d'intérêt général**

L'administration a répondu positivement à notre demande de rescrit fiscal reconnaissant le caractère d'intérêt général de l'AFHE. Elle recommande toutefois de préciser dans les statuts que les membres du bureau et du comité ne sont pas rémunérés, ce qui est évidemment le cas. Le bureau suivant va donc pouvoir commencer à émettre des reçus fiscaux.

• **World Economic History Conference 2021**

L'organisation du WEHC Paris 2021 progresse grâce aux efforts de plusieurs membres de l'association qui participent au comité de pilotage présidé par Liliane Hilaire-Pérez. La

plupart des lieux où se tiendra le congrès sont confirmés : toutes les sessions plénières auront lieu aux Docks Pullman. En raison des engagements pris - de plafonner les droits d'inscription et d'accorder un grand nombre de bourses -, le budget du congrès n'est pas encore totalement à l'équilibre : il manque à ce jour 140 000 euros. Tout est mis en œuvre cependant pour réunir une telle somme. L'AFHE envisage de prendre en charge quelques bourses.

- **Autres activités scientifiques**

- Matthieu Scherman a organisé à l'Économie aux **Rendez-vous de l'histoire de Blois** une session sur "Une longue histoire des inégalités économiques" en octobre 2019 qui a fait salle comble. C'est la troisième qu'il coordonne : qu'il en soit à nouveau chaleureusement remercié, ainsi que les quatre intervenants (Mathieu Arnoux, Véronique Chankowski, Anne Montenach et Béatrice Touchelay). Il est prévu que les débats fassent l'objet d'une retranscription. Un compte-rendu devrait également paraître dans la revue *Economie et société* publiée par les éditions Classiques Garnier.

- La session invitée au **congrès de l'AFSE** à Orléans en juin 2019 a été un succès. G. Daudin remercie Loïc Charles et Bertrand Blancheton pour leur travail d'organisation d'une session sur les "Données historiques du commerce extérieur". Plus largement l'importance de la place consacrée à l'histoire économique pendant ce congrès tient sans doute pour une bonne part au fait que Claude Diebolt soit président de l'AFSE.

- Le « **Congrès international d'histoire des entreprises Paris 2019** » organisé par Eric Godelier auquel a participé l'AFHE, s'est bien passé.

De façon plus générale, G. Daudin encourage l'organisation de sessions AFHE dans les congrès d'autres associations.

- L'association a renouvelé son soutien à l'**École d'été d'histoire économique de Suse** en l'invitant à solliciter une subvention régulière.

- **Centre for History and Economics in Paris (CHE-P)**

G. Daudin rappelle les décisions adoptées lors de la réunion du comité directeur du 6 juin 2019 : « Le Comité directeur disposera d'un représentant de l'AFHE, en la personne de G. Daudin, au comité de direction du CHE-P.

La demande du CHE-P de mettre en ligne sur le site de l'AFHE sous la forme d'un billet le compte rendu de ses ateliers (a priori un par an) a également été acceptée ».

- **Publication des actes du congrès de Toulouse (2016)**

La publication des actes de congrès de Toulouse, que suivent Jean-Michel Minovez et Cécilia d'Ercole, a été retardée. Il semble que la politique éditoriale des Presses Universitaires du Midi ait changé. La parution est prévue pour 2020.

- **Prix de thèse 2019**

16 candidats ont postulé pour le prix de thèse AFHE-BNP Paribas 2019. Ce nombre est moins important que ce que la redéfinition des critères d'éligibilité pouvait laisser augurer (22 candidatures pour le prix de 2017, 19 en 2015, 13 en 2013 et 16 en 2011). Une seule thèse était rédigée en anglais comme cela avait été autorisé par le changement de règlement adopté en 2018. Si les quatre périodes étaient bien représentées, leur répartition présentait un déséquilibre plus accentué que les années précédentes, au profit de l'histoire contemporaine. Seules deux dossiers ont été soumis en histoire ancienne ; il en est de même pour l'histoire médiévale.

- **Congrès de l'AFHE 2019**

G. Daudin estime que, malgré des conditions difficiles, le congrès 2019 a été un succès. Il remercie l'équipe organisatrice (Anne Conchon, Laurent Feller, Pierre Gervais et Laurent Herment) ainsi que les institutions qui ont contribué financièrement à cette manifestation. Il se réjouit de la participation de nombreux jeunes chercheurs. Si l'objectif de l'AFHE est d'élargir l'audience de son congrès, G. Daudin suggère de réfléchir à l'organisation d'une manifestation plus généraliste, sans thème imposé ou avec une thématique plus large. Il se réjouit de

l'instauration à l'occasion de ce congrès d'une allocation de recherche de 1000 € et d'un prix de la meilleure communication 'Jeune chercheur' de 500 €. Il convient à ce propos de rappeler que les communications présentées dans les deux sessions « jeunes chercheurs » n'étaient pas soumises à la thématique choisie pour le congrès (Les conséquences économiques de la paix). G. Daudin invite à poursuivre de telles initiatives.

Pour conclure, G. Daudin rappelle que dans la profession de foi qu'il avait corédigée en novembre 2016, avec Anne Conchon et Laurent Herment, il fixait comme objectifs prioritaires, d'œuvrer à la candidature de Paris pour le prochain congrès mondial d'histoire économique de 2021 et d'obtenir le statut d'association d'intérêt général pour l'AFHE. Il se réjouit de la réalisation de ces objectifs. Auraient-ils pu être plus ambitieux ? ou ont-ils été atteints grâce à l'investissement de L. Hilaire-Perez ? Quoi qu'il en soit, G. Daudin, se félicite de l'augmentation du nombre d'adhérents, du développement de nouveaux modes de diffusion et des actions développées pour encourager l'activité des jeunes chercheurs. Pour finir, il remercie tous les collègues présents pour la confiance qu'ils ont accordée au bureau et au comité directeur sortant, et souhaiter bonne chance aux nouvelles instances.

P. Fridenson rappelle qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter le montant des droits d'inscription au WEHC Paris 2021. Quant à L. Herment, il indique qu'il n'est pas favorable au recours à un prestataire extérieur pour la gestion de l'annuaire.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité (27 suffrages exprimés)

- Vote pour le renouvellement du comité directeur

G. Daudin, en qualité de président, commence par remercier la commission électorale pour son travail, et rappelle les règles de vote.

Les deux scrutateurs, Patrice Baubeau et Laure Quennouëlle-Corre, constatent que le matériel de vote, la liste des 19 candidates et candidats, et les consignes de vote par correspondance et par procuration ont bien été transmises par la commission électorale.

8 membres de l'AFHE ont voté par correspondance, et 12 ont confié une procuration de vote à l'un des membres présents du Comité directeur sortant.

Le nombre d'inscrits sur la liste d'émargement, procurations comprises, s'élève à 37. Le nombre de votants par correspondance s'élève à 8. Le total des votants s'élève à 45.

Il est égal au nombre de bulletins déposés et valables

Après dépouillement, les résultats de l'élection sont les suivants :

Prénom et Nom	Nombre de suffrages exprimés
Mathieu Arnoux	45
Régis Boulat	45
Loïc Charles	44
Sabine Effosse	41
Laurent Feller	45
Pierre-Cyrille Hautcoeur	45
Laurent Herment	45
Lionel Kesztenbaum	45
Marguerite Martin	45
Manuela Martini	45
Virginie Mathé	45
Niccolò Mignemi	45

Laure Quennouëlle-Corre	44
Béatrice Touchelay	44
Cécile Sabathier	45
Matthieu Scherman	45
Pierre Sicsic	44
Alessandro Stanziani	44
Catherine Virlovet	45

Les 19 candidates et candidats sont donc élus au Comité directeur de l'AFHE pour les années 2020, 2021 et 2022 :

- Mathieu ARNOUX, Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université Paris-Diderot et directeur d'études à l'EHESS
- Régis BOULAT, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace
- Loïc CHARLES, Professeur d'économie à l'Université Paris 8
- Sabine EFFOSSE, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Nanterre
- Laurent FELLER, Professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne
- Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, Directeur d'études à l'EHESS
- Laurent HERMENT, Chargé de recherches au CNRS en histoire contemporaine au CRH-EHESS
- Lionel KESZTENBAUM, Directeur de recherche à l'INED
- Marguerite MARTIN, Maître de conférences en histoire moderne à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne
- Manuela MARTINI, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université Lyon 2
- Virginie MATHE, Maître de conférences en histoire ancienne à l'Université Paris-Créteil
- Niccolò MIGNEMI, Chargé de recherche CNRS en histoire contemporaine au LIED UMR8236 – Université Paris Diderot
- Laure QUENNOUËLLE-CORRE, Directrice de recherches CNRS en histoire contemporaine au CRH-EHESS
- Béatrice TOUCHELAY, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Lille
- Cécile SABATHIER, Doctorante Université Paris I Panthéon Sorbonne – ED 113 Histoire.

- Matthieu SCHERMAN, Maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Paris Est-Marne la Vallée

- Pierre SICSIK, Conseiller à la Banque de France

- Alessandro STANZIANI, Directeur de recherche CNRS et directeur d'études au CRH-EHESS

- Catherine VIRLOUVET, Professeure émérite d'histoire ancienne

